L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE 1847.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 14 OCTOBRE 1847.

POUR LE CONGRÈS 2e DISTRICT.

B. G. THIBODEAUX.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer qu'une assemblée des whigs du Quatrième District Représentatif aura lieu [illegible] soir, 14 octobre, à sept heures, au café Canterbury, pour faire choix de trois candidats à la Chambre des Représentans de l'Etat. Cette mesure a paru être desirée par le Parti, plusieurs whigs du district ayant pensé que l'assemblée tenue samedi dernier à l'hôtel Conti avait été convoquée dans un trop court délai. Les candidats nommés par cette réunion ayant consenti à la convocation faite par le présent.

P. W. FARRAR,
THEODORE ZACHARIE,
GEO. K. RODGERS,
GREER B. DUNCAN.

ASSEMBLÉE WHIG.

Les whigs de la paroisse Jefferson sont convoqués à s'assembler à l'hôtel de Carrollton, à Carrollton, vendredi, le 15 octobre, à quatre heures P. M. pour choisir des candidats whigs [illegible] et à la Chambre des Représentans, à la prochaine Législature,

F. A. Gumotte,	David Adams,
Louis F[illegible]an,	Faustin Fortier,
[illegible] Atkins,	Benjamin Buisson,
James Nott,	Jules Monier,

M. R. Dudley.

AUX WHIGS DU 4e DISTRICT REPRÉSENTATIF.

Les whigs du 4e District représentatif (1er et [illegible] wards de la 1re Municipalité) sont convoqués [illegible] à 7 heures, au café Canterbury, rue de [illegible] entre Conti et St Louis, à l'effet d'y [illegible] définitivement leur ticket pour la [illegible] des représentans. Dans une 1re é[illegible], MM. Preston W. Farrar, Theodore Zacharie et Greer B. Duncan avaient été désignés comme candidats, les deux premiers sans [illegible], le troisième après un double scrutin. [illegible] majorité obtenue par ce dernier ayant [illegible] quelques réclamations, on a cru devoir [illegible] une nouvelle assemblée pour y prendre [illegible] décision qui ne fut pas sujette à contestation. Nous espérons que les whigs du District [ne] manqueront pas à cette réunion. Elle est [impor]tante pour eux, car il s'agit de s'assurer [d'un] candidat qui puisse réunir aussi bien que MM. Preston W. Farrar et Théod. Zacharie [dont] le choix paraît être définitif. A notre sens, [de tous] les candidats dont il a été question, celui [qui réunit] le mieux toutes les conditions voulues, [c'est] M. Greer B. Duncan; il a l'avantage de [connaître] parfaitement le District où il demeure [depuis un] nombre d'années, habile avocat, il possède une remarquable entente des affaires; et [l'ex]périence qu'il a acquise au barreau, serait [d'une] grande utilité à la Chambre des Représentans. Il jouit en outre comme homme d'une [illegible]; et il convient aux électeurs du District surtout, de ne porter sur leur ticket [que] des candidats qui puissent par leur caractère [au]ssi bien que par leur talent, rallier les votes [du] parti tout entier.

La prochaine session du Congrès sera sans [doute] l'une des plus intéressantes que nous [ayons vues] depuis plusieurs années. Les deux [partis] seront balancés de telle façon que ni [l'un ni l']autre ne saurait obtenir une prépondérance marquée. Les whigs, en possession de la majorité dans la Chambre des Représentans, ne [pourront] faire abroger les mesures qui leur [parai]ssent nuisibles, ni faire adopter celles [qu'ils] [illegible]. La majorité locofoco [illegible] pour entraver leur marche [illegible] leur force sera assez grande encore [pour qu']ils puissent exercer une certaine influence [illegible] soumettre à un sévère examen la marche que le gouvernement a suivi [illegible] la guerre du Mexique; sa force [illegible] des événemens [illegible] sur la sagesse des mo[yens] [illegible] pour mener à bonne fin cette [illegible] entreprise.

[illegible] la guerre sera la question capitale [illegible] la question unique de la [illegible] cette question en amènera forcément [illegible] d'une grande importance [illegible] sera sans nul doute celle de [illegible] du proviso Wilmot, aussi [bien] que celle de la convenance des acquisitions de territoire. On comprend tout ce que [ces] sujets demanderont de temps et tout [illegible] Dieu veuille que [illegible] soulèveront des passions. Puisse-t-il [ne] pas surgir des questions qui ne fassent pas à l'Union de fatales [bl]essures!

A part ces questions que l'on pourrait appeler théoriques, il faudra résoudre [une] question pratique. [illegible] "conquérir la paix"; le Congrès [illegible] du Congrès, veut [illegible]. Comment y parvenir? [illegible] le Représentans [illegible] la [illegible] pays [illegible].

[illegible] Mexique. — Voici enfin les [nouvelles] [illegible] attendues; elles [illegible], mais elles [illegible] la curiosité. Le général [Scott est maître] de Mexico; il y est entré le 14 [illegible] la date de la pro[illegible] loin. Cette [illegible] prompte soumission [illegible] bombardée, ainsi que [illegible]. Sans doute le général [illegible] le détachement qu'il [illegible] entrer à Mexico [illegible] de grands efforts [illegible] au sein de cette capitale que l'armée [illegible] avait abandonnée. La révolte [illegible] toute probabilité, aura été [illegible] exagérée.

[illegible] de la métropole du Mexique [illegible] mesures nécessaires [illegible] la tranquillité; il s'est mis aussitôt [en rapport] avec les gouvernemens particuliers [des différents] Etats de la Confédération, [illegible] chacun pour son compte [illegible] avec les Americains. Il est [à croire] que cet appel sera entendu.

[Nos] dernières dates qui vont jusque vers la [fin de] septembre, Mexico était parfaitement [tranquille] sous l'administration militaire des [Américains]. Le général Scott avait frappé [la ville d']une contribution de $150,000 [illegible] à payer volontiers, en [illegible] sécurité que venait d'y ramener la [présence] de nos troupes. La confiance re[naissait] et les affaires reprenaient tout naturellement [illegible]. On songeait même aux plaisirs, et [illegible] le 29.

[Pendant que] l'on voit ainsi l'ordre régner dans [les villes occupées par les] Américains, la désorganisation la plus [illegible] les Mexicains. Des [illegible] contradictoires, il résulte ce[pendant bien] clair, c'est que les forces [illegible] et les chefs désunis. Cette re[illegible] de la part des Etats particuliers que [illegible] fois signalée déjà, contri[buera] [illegible] l'ensemble de la résistance. [illegible] son côté, et dans la direction [illegible] le mieux aux passions ou aux [intérêts] [illegible] se sont donnés les divers gouvernements. Véritable cahos où l'on se reconnaîtrait à peine si l'on avait de bons [renseignements] et où l'on se perd complètement [au milieu] de ces bruits vagues, incomplets, incohérents que l'on puise dans les journaux du Mexique.

[Quoi qu'il en soit], cet arrivage change complètement la perspective que nous avait présentée le [précédent], et le bonheur n'a pas abandonné [nos] armes, [et] nos troupes se reposent dans [la capitale] malgré les menaces de Santa Anna [illegible] les espérances qu'on prête à Alvarez, il est possible que les renforts partis de Vera Cruz pourront venir, sans trop de peine, rejoindre le général Scott, au sein de la capitale où il commande.

MEXIQUE.

Arrivée du Fashion.

Le transport des Etats-Unis à vapeur le *Fashion*, parti de Vera Cruz le 7 courant, est arrivé hier soir dans notre port après avoir touché à Tampico. La traversée du *Fashion* a été des plus rudes: une grosse mer, des vents de [n]ord et une pluie presque continuelle. Un coup de Nord des plus violents a commencé le 3 courant à Vera Cruz et a continué jusqu'au 7; il a interrompu toutes les communications entre la ville et les navires qui se trouvaient dans la baie.

Devant Vera Cruz, le 7, se trouvaient les bâtiments dont les noms suivent: le navire America prêt à prendre la mer; les barques Brazil Vistory et Margaret Hugg qui étaient arrivées récemment avec des troupes. Les vapeurs à hélice des Etats-Unis Major Tompkins, Seitz, Buchanan, Cadora, Washington, Florida et Jn. Cage. Les steamers James L. Day, Fanny et Ohio étaient aussi dans la rade au moment du départ du *Fashion*.

—A Tampico: les goëlettes Brazos, Enfants et Major Vinton.

Le 9 courant, le *Fashion* a rencontré à 20 milles de Tampico le vapeur des Etats-Unis *Telegraph* qui se rendait à Brazos. Le 13, à 25 milles de la Passe S. O. il a aperçu le navire Dumbarton venant de Philadelphie à la Nlle-Orléans.

Le *Fashion* a amené comme passagers: le cap. Maston assistant quartier-maître; les capitaines Thompson et Hunt de l'armée des Etats-Unis; le Dr Weir, les lieutenants Badger, Leton et Lee ainsi que 50 hommes ou soldats licenciés.

Le général Scott est entré à Mexico le 14 septembre, c'est à dire le lendemain de la bataille de Chapultepec. Il a fait publier immédiatement l'ordre du jour suivant:

QUARTIERS-GENERAUX DE L'ARMÉE.

Mexico, 14 septembre 1847.

1o Par la faveur de Dieu et la valeur de l'armée, le drapeau national flotte dans les murs de Mexico, sur le palais du gouvernement.

2o Mais la guerre n'est pas terminée. L'armée mexicaine et le gouvernement se sont enfuis seulement afin d'attendre le moment favorable de nous surprendre et de se venger. Nous devons être vigilants.

3o Les divers régimens et compagnies devront rester toujours réunis et sur leurs gardes. La discipline seule peut assurer notre sécurité.

4o Qu'il n'y ait point de troubles, de tumulte, de maraude. Les trainards courent le risque d'être assassinés; les maraudeurs seront punis par les cours martiales.

5o Les réglements observés à Puebla seront en force à Mexico. L'honneur de l'armée et celui du pays exigent impérieusement de notre part une conduite exemplaire. Les braves doivent être aussi, sobres, honorables et humains. Les troupes ne seront pas sourdes à l'appel de leur commandant et ami.

6o Le major-général Quitman est nommé gouverneur civil et militaire de Mexico.

Par ordre du général Scott,

H. L. SCOTT,
Adjudant-général.

—Le 17, le général Scott a publié la loi martiale qui doit être observée dans les différents points qu'occupe son armée. Il garantit aux habitants de Mexico leurs droits civils; et promet de respecter leurs églises et leur religion. Il établit un corps de police mexicaine qui devra agir de concert avec les autorités militaires. En considération de ces avantages, il impose à la capitale une contribution de $150,000 qui devront être employées au soutien de l'hôpital de l'armée et à l'achat de vêtements pour ses soldats.

—Le *Monitor* du 25, publie le paragraphe suivant:

"Le Conseil Municipal a répondu, hier, au général Scott qu'il tenait à sa disposition les cent cinquante mille piastres qu'il imposait à la ville. Pour former cette somme, le Conseil a été obligé de négocier un emprunt."

L'*Arco de Iris* de Vera-Cruz, du 1er octobre, contient les dernières nouvelles qui avaient été reçues de la capitale. Elles disent que 6,000 hommes de l'armée américaine occupaient tranquillement cette ville, et que le général Santa-Anna se trouvait le 28 septembre à Puebla dans le couvent del Carmen. Ses forces réunies à celles du général Rea, se composaient d'environ 3000 hommes, entre cavalerie et infanterie.

—La ville de Puebla a reçu quelques projectiles des troupes américaines placées au dehors.

—On assure que le général Scott a remis au général Bravo son épée en lui disant qu'il pouvait se retirer où il lui plairait.

—Le général Quitman, gouverneur civil et militaire de Mexico, a laissé au conseil municipal, afin qu'il puisse prélever la contribution de $150,000 que le général Scott a imposé à la ville, les mêmes prérogatives que possédait ce corps.

—Un journal américain a paru à Mexico sous le titre de "American Star." Il est redigé par M. Forbes, notre ancien *Caporal*.

—On lit dans le *National* de Atlisco du 22 septembre:

Le 15, le général Scott était dans Mexico et se proposait d'envoyer aux différents Etats une circulaire pour les exhorter à nommer des commissaires revêtus de pleins pouvoirs pour traiter de la paix. Il projetait aussi une expédition de 1,500 hommes contre Toluca. La Corporation de Mexico avait adressé plusieurs proclamations aux habitants afin de les engager à rester pas bien et à cesser toute agression contre les Américains; elle les prévenait en même temps que s'ils ne se rendaient point à cette injonction, elle ne pourrait garantir ni leurs vices ni leurs propriétés, attendu que le général Scott avait donné l'ordre formel de raser immédiatement toute maison d'où partirait un coup de fusil.

—Un journal de Mexico contient l'article suivant:

"Quel changement est survenu dans cette capitale depuis deux ou trois semaines! Durant l'armistice, il ne se passait pas une demi heure qu'on ne vit passer dans les rues des détachements de troupes, enseignes déployées et sonnant de la trompette et du tambour. Tout prouvait que nous étions sous la domination d'un pouvoir militaire et tyrannique. Mais ce tumulte a disparu; et la tranquillité vient de renaître pour notre ville, grâce à ceux-là même qu'on nous représentait comme des Vandales. A notre sens la confiance est maintenant parfaitement rétablie, presque tous les magasins sont ouverts; et ce qui vaut mieux encore, les familles se promènent dans les rues. Quand vous voyez reparaître le beau sexe en public, vous pouvez être sûrs que tout est dans l'ordre."

Ajoutons, pour compléter ce tableau, qu'une troupe de comédiens américains, devait commencer ses représentations le 29.

—Le major-général Quitman qui a été nommé gouverneur civil et militaire de la ville de Mexico, a publié, sous la date du 25 septembre, un ordre du jour dans lequel il enjoint à tous les officiers de l'armée mexicaine d'avoir à se présenter dans un délai de trois jours au lieutenant colonel Hébeck, inspecteur général de l'armée. Un autre ordre, portant la date du 27, règle la valeur de la monnaie américaine. On avait essayé de la déprécier sur le marché mexicain.

—Le décret du 16 septembre par lequel Santa Anna transférait le pouvoir au président du sénat, le senor Peña, indiquait aussi Queretaro comme le lieu où devaient se réunir tous les membres du gouvernement.

—La perte de notre armée, en entrant à Mexico, a été, suivant les renseignements donnés au *Genius of Liberty*, de 59 officiers et de 750 hommes, tandis que les Mexicains ont perdu 3,000 tués, blessés ou prisonniers. Le général Worth a été blessé à la main droite.

—Tout le 1er régiment du Massachusetts, les éclaireurs texiens et d'autres troupes, composant un total de 2,500 hommes sont arrivées à Vera-Cruz.

—Le général Lane a pu quitter son campement de Puente Nacional et arriver sans encombre dans la ville de Jalapa.

Puebla.—Les lettres de cette ville sous la date du 22 septembre, tracent le plus triste tableau de sa situation. Les guerilleros s'y sont livrés aux excès les plus épouvantables. Tous les étrangers ont eu à souffrir de leurs fureurs; les Mexicains eux-mêmes n'ont pas été épargnés. Les maisons ont été pillées; et les personnes ont été horriblement maltraitées, et dans plus d'un cas massacrées. Les brigands ont forcé entr'autres le magasin d'un joaillier allemand; ils y ont enlevé pour $25,000 de bijoux, puis ils ont mis au malheureux orfèvre une corde au cou et l'ont conduit à l'Alaméda pour l'y exécuter. Ils sont ensuite allés attaquer la maison d'une dame américaine qui vit à Puebla depuis plusieurs années et dont le mari était à Mexico; ils l'ont saisi, lui ont mis l'épée sur la gorge, et ne lui ont fait grâce de la vie que lorsqu'elle leur a eu livré tout l'argent et les objets précieux qu'elle avait en sa possession. Des scènes de ce genre se sont renouvelées sur tous les points de la ville, et les atrocités les plus abominables ont été commises. La plume ne saurait les décrire.

D'après les dernières dates, le général Santa Anna [illegible] à Puebla où il a opéré sa jonc[tion avec le] général Rea. Leurs forces réu[nies] [illegible] 3,000 hommes infanterie et cava[lerie] [illegible] étaient établies dans le couvent de St-Carmen. Les Américains de leur côté, sous les ordres du colonel Childs, étaient fortifiés dans un couvent vaste et entouré de grosses murailles. Parfaitement rassurés par la force de leur position, ils y attendaient tranquillement des renforts. De temps à autre cependant ils envoyaient quelques bombes sur la ville; mais elles n'avaient pas fait grand mal.

Le général Alvarez a été nommé commandant militaire de l'Etat de Puebla; il employait toute son activité et toute son énergie à réunir un nouveau corps d'armée afin de couper les communications du général Scott avec Véra-Cruz et d'empêcher l'arrivée de tous les secours en hommes ou en approvisionnements.

On a reçu à Mexico le 27 septembre des renseignements assez singuliers venant de Puebla. Ces renseignements disaient que les Américains avaient reçu des renforts; qu'ils avaient attaqué les guerilleros et les troupes régulières, qu'ils les avaient poursuivis de rue en rue et les avaient enfin forcés à quitter la ville, après leur avoir tué un grand nombre d'hommes. On ajoutait que Paredès et Bustamente, soutenus par un grand nombre de personnes influentes, s'étaient entendus pour appeller un prince étranger au Mexique et mettre un terme à la crise qui pèse sur ce pays. On disait encore que le général Alvarez, de concert avec le gouverneur et le Congrès de l'Etat de Puebla, s'était emparé de Santa Anna et l'avait mis à mort.

D'après les dernières nouvelles, Santa-Anna se trouvait à Atlisco. Le général Scott a envoyé des dépêches aux différents Etats, les invitant à envoyer à la capitale des commissaires chargés de conclure une paix honorable.

Un journal de Vera Cruz du 29 sept. (*the Genius of Liberty*) dit: "Un de nos concitoyens, qui a toutes facilités pour obtenir des informations de l'intérieur, a reçu hier soir une lettre dans laquelle on l'informe que le gouvernement mexicain s'est établi à Queretaro; que Santa-Anna a été déclaré *hors la loi*; Paredès appelé à la présidence et Valencia nommé commandant en chef de l'armée.

Dans une circulaire portant la date de Toluca du 18 septembre, le señor Pacheco déclare que l'évacuation de la capitale a été la suite de l'abandon d'un des points les plus importans qui défendait l'entrée de la ville. L'abandon a eu lieu sans l'ordre du commandant en chef. Cette importante position se trouvant au pouvoir de l'ennemi, un conseil de guerre s'assembla dans la citadelle durant la nuit du 13, et l'on y décida qu'une plus longue résistance serait exposer la ville à toutes les horreurs d une prise d'assaut.

La circulaire ajoute que l'armée, après avoir marché pendant quelque temps vers Puebla, reçut l'ordre de revenir sur ses pas, afin de venir seconder la population de Mexico, qui, disait-on, s'était soulevée pour résister pour son propre compte aux Américains. Deux divisions, l'une sous les ordres du général Santa-Anna, et l'autre sous ceux du général Alvarez, pénétrèrent dans la ville par les rues Santo Domingo et la Cerca; mais plus tard les choses prirent une tournure telle, que les deux divisions furent de nouveau obligées d'évacuer la ville. L'ennemi, toujours suivant la circulaire, était parvenu à désarmer le peuple et la ville était redevenue calme.

Il paraît que les faits relatés par cette circulaire ne sont nullement fondés, et qu'ils sont uniquement le produit de l'imagination du señor Pacheco.

—La plupart des généraux mexicains, si l'on en croit le "Genius of Liberty," sont allés se reposer de leurs fatigues et de leurs exploits dans leurs haciendas, tandis que quelques poignées d'hommes intrépides suivent Herrera, Santa-Anna ou d'autres chefs qui essaient de soutenir encore la cause mexicaine. Paredès, dit-on, a été l'un des premiers à comprendre l'impossibilité d'arrêter la marche des Américains ou de relever la fortune du Mexique; il s'est retiré au sein de sa famille. Valencia comptait en faire autant.

Le Franco-Américain.—Ce journal vient de suspendre ses publications à New-York; et il annonce qu'il les reprendra [illegible] à la Nlle-Orléans. Malgré les [illegible] fort tranchées qui nous séparent [illegible] *ricain*, nous accueillerons sa [illegible] avec la même cordialité que nous [illegible] son apparition au Nord, et nous lui souhaitons le succès que méritent son activité et son industrie.

Alabama.—Plusieurs compagnies du régiment de Georgie se sont embarquées à Mobile lundi dernier, à bord du vapeur à hélice *Virginia*, pour se rendre à Vera Cruz.—On s'occupe dans l'intérieur de l'Etat à compléter les compagnies demandées récemment par une réquisition du Gouverneur.

Santé du Président.—L'*Union* du 5 courant parle du bruit de la mort du Président, qui nous est venue par la voie de Richmond et dit à ce propos: "Nous sommes heureux d'annoncer que le Président se porte beaucoup mieux et qu'il a pu aujourd'hui même conférer durant plusieurs heures avec les membres de son cabinet.

Nos rivières.—Les pluies qui sont tombées vers la fin d'août, ont fait hausser les eaux de l'Illinois. Elles ont cinq pieds de profondeur à Peru, et trois pieds sur toutes les barres au-dessous de Peoria. Le Missouri continuait à baisser et n'avait pas trois pieds d'eau au-dessous de Boonville. Le Mississippi restait au même niveau en amont de St Louis.

Chronique Locale.

Conseil Général.—Ce corps s'est réuni hier soir. M. Thacker est élu président.

Le secrétaire donne lecture de différents comptes du shérif Lewis, relatifs à l'entretien des prisons. Sur motion de M. Zacharie, ils sont référés au comité des cours et prisons.

Le Conseil passe ensuite une résolution désignant les commissaires d'élection, qui devront présider à l'élection de Novembre prochain.

N'ayant plus aucune autre affaire, le Conseil s'ajourne jusqu'au second mercredi de Novembre prochain.

Recorder Baldwin.—La femme Caroline Dennis et son mari comparaissaient hier devant le recorder Baldwin, sous prévention de tentative d'incendie. La plainte était portée par M. Smelleer. Après une minutieuse instruction, le recorder a sommé Caroline de fournir un cautionnement de $2,000 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District. Le mari a été déchargé faute de preuves suffisantes.—Joseph Morgrage, prévenu de voies de fait sur la personne de Mme Ann Spencer, a été également examiné et envoyé à la Cour Criminelle.—Dennis Killien, accusé d'avoir assailli et frappé Mme Catherine Burns, a fourni caution pour comparaître devant la Première Cour de District.

Recorder Genois—Nous n'avons rien remarqué, hier, au bureau du recorder de la Première Municipalité, qui fut de nature à intéresser le lecteur.

Recorder Seuzeneau.—C'est hier que l'on devait instruire l'affaire de Thomas Howell, prévenu d'abus de confiance; mais, à la prière de l'avocat de l'accusé, le recorder Seuzeneau a consenti à différer l'examen jusqu'à samedi. Howell, en attendant, a été sommé de fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution au jour fixé.

☞ Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'enquête ordonnée par le capitaine Youénes, au sujet d'une accusation articulée par nous contre un garde de nuit, a démontré l'inexactitude de nos renseignements. Il n'y a pas de coupable; tant mieux. Nous regretterions d'avoir fait la moindre peine aux personnes attachées à la police; en dénonçant un fait qui nous paraissait grave, nous avons obéi au sentiment de notre devoir. Chaque fois, du reste, qu'il nous arrivera de commettre une erreur involontaire, nous nous empresserons de la contredire et de rendre justice à qui de droit.

☞ Nous avons mentionné hier la singulière plainte portée par M. J. C. Smith contre madame Merril. Nous avons appris depuis que la prévenue est une des personnes les plus respectables de notre ville et occupe même une position éminente dans l'enseignement public. Nous regrettons que son nom ait figuré dans notre chronique de la police.

Rétablissement de l'ordre a Haïti.—Un de nos confrères de Boston annonce avoir reçu des nouvelles de Jérémie du 10 septembre, desquelles il résulte que les derniers désordres de Port-au-Prince ont été amiablement apaisés, et que l'ordre règne partout dans la république Haïtienne.

Steamers transatlantiques français.—Le *Philadelphie*, que l'on attendait avec tant d'impatience n'a pas quitté Cherbourg; des réparations l'ayant retenu au port.

Le tableau suivant fera connaître à nos lecteurs les modifications importantes que viens d'introduire la compagnie dans le service. On verra que le *Philadelphie* n'a dû partir que le 10 de ce mois, et qu'aucun départ n'a eu lieu avant le 30 septembre, époque à laquelle le *Missouri* s'est mis en mer. Les jours de départ et le taux du fret ont été changés.

SERVICE D'ÉTÉ.

Ordre des départs.

	DU HAVRE.	DE NEW-YORK
Missouri,	30 septembre.	25 octobre
Philadelphie,	10 octobre.	9 novembre
New-York,	24 do.	24 do.
Union,	10 novembre.	9 décembre
Missouri,	24 do	24 do

SERVICE D'HIVER.

Philadelphie,	22 décembre.	22 janvier.
New-York,	22 janvier.	21 février.
Union,	21 février.	21 mars.
Missouri,	21 mars.	21 avril

Le taux du fret des marchandises de valeur est réduit à 1 p. 100.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

JOSEPH BALSAMO.

Par Alexandre Du[mas].

TROISIÈME PARTIE.

I.

Le Champ des Morts.

Aux grandes tempêtes succède toujours le calme, calme effrayant, mais réparateur.

Il était deux heures du matin ou à peu près, de grands nuages blancs courant sur Paris dessinaient en traits énergiques, sous une lune blafarde, les inégalités de ce terrain funeste, aux fossés duquel la foule qui s'enfuyait avait trouvé la chute et la mort.

Çà et là, à la lueur de la lune, perdue de temps en temps au sein de ces grands nuages floconneux dont nous avons parlé et qui inondaient sa lumière; çà et là, disons-nous, au bord des talus, dans les fondrières, apparaissaient des cadavres aux vêtemens en désordre, les jambes raides, le front livide, les mains étendues en signe de terreur ou de prière.

Au milieu de la place, une fumée jaune et infecte s'échappant des décombres de la charpente contribuait à donner à la place Louis XV une apparence de champ de bataille.

Au milieu de cette place sanglante et désolée, serpentaient mystérieusement et d'un pas rapide des ombres qui s'arrêtaient, regardaient autour d'elles, se baissaient et fuyaient: c'étaient les voleurs de la mort attirés vers leur proie comme des corbeaux; ils n'avaient pu dépouiller les vivans, ils venaient dépouiller les cadavres tout surpris d'avoir été prévenus par des confrères. On les voyait se sauver mécontens et effarés à la vue des tardives baïonnettes qui les menaçaient; mais, au milieu de ces longues files de morts, les voleurs et les gardes au pas lent n'étaient pas les seuls que [l'on v]it se mouvoir.

Il y avait, munis de lanternes, des [gens que] l'on eut pu prendre pour des curieux.

Tristes curieux, hélas! car c'étaient les parens et les amis inquiets qui n'avaient vu rentrer ni leurs frères, ni leurs amis, ni leurs maîtresses. Or, ils arrivaient des quartiers les plus éloignés, car l'horrible nouvelle s'était déjà répandue sur Paris, désolante comme un ouragan, et les anxiétés s'étaient subitement traduites en recherches.

C'était un spectacle plus affreux à voir, peut-être, que celui de la catastrophe.

Toutes les impressions se peignaient sur ces visages pâles, depuis le désespoir de ceux qui retrouvaient le cadavre bien aimé, jusqu'au morne doute de celui qui ne retrouvait rien et qui jetait un coup d'œil avide vers la rivière, qui coulait monotone et frémissante.

On disait que bien des cadavres avaient déjà été jetés au fleuve par la prévôté de Paris, qui, coupable d'imprudence, voulait cacher ce nombre effrayant de morts que son imprudence avait faits.

Puis, quand ils ont rassasié leur vue de ce spectacle stérile, quand ils ont été saturés, les deux pieds mouillés par l'eau de la Seine, leur âme de cette dernière angoisse que traîne avec lui le cours nocturne d'une rivière, ils partent, leur lanterne à la main, pour explorer les rues voisines de la place, où, dit-on, beaucoup de blessés se sont traînés pour avoir du secours et fuir du moins le théâtre de leurs souffrances.

Quand, par malheur, ils ont trouvé parmi les cadavres l'objet regretté, l'ami éperdu, alors les cris succèdent à la déchirante surprise, et des sanglots s'élevant vers un nouveau point du théâtre sanglant répondent à d'autres sanglots!

Parfois encore la place retentit de bruits sourds. Tout-à-coup une lanterne tombe et se brise, le vivant s'est jeté à corps perdu sur le mort pour l'embrasser une dernière fois.

Il y a d'autres bruits encore dans ce vaste cimetière.

Quelques blessés, dont les membres ont été brisés par la chute, dont la poitrine a été labourée par l'épée ou comprimée par l'oppression de la foule, râlent un cri, ou poussent un gémissement en forme de prière, et aussitôt accourent ceux qui espèrent trouver leur ami, et qui s'éloignent quand ils ne l'ont pas reconnu.

Toutefois, à l'extrémité de la place, près du jardin, s'organise avec le dévouement de la charité populaire une ambulance. Un jeune chirurgien, on le reconnaît pour tel du moins à la profusion d'instrumens dont il est entouré; un jeune chirurgien se fait apporter les hommes et les femmes blessés; il les panse, et, tout en les pansant, il leur dit de ces mots qui expriment plutôt la haine contre la cause que la pitié pour l'effet!

A ses deux aides, robustes colporteurs, qui lui font passer la sanglante revue, il crie incessamment: —les femmes du peuple, les hommes du peuple d'abord. Ils sont aisés à reconnaître, plus blessés presque toujours, moins richement parés certainement.

A ces mots, répétés après chaque pansement avec une stridente monotonie, un jeune homme au front pâle, qui, un fallot à la main, cherche parmi les cadavres, a pour la seconde fois relevé la tête.

Une large blessure qui lui sillonne le front laisse échapper quelques gouttes de sang vermeil; un de ses bras est soutenu par son habit qui l'enferme entre deux boutons; son visage, couvert de sueur, trahit une émotion incessante et profonde.

A cette recommandation du médecin entendue comme nous l'avons dit, pour la seconde fois, il releva la tête, et, regardant tristement ces membres mutilés, que l'opérateur semblait, lui, regarder presque avec délices:

—Oh! monsieur, dit-il, pourquoi choisissez-vous parmi les victimes?

—Parce que, dit le chirurgien levant la tête à cette interpellation, parce que personne ne soignera les pauvres, si je ne pense pas à eux, et que les riches seront toujours assez recherchés! Abaissez votre lanterne et interrogez le pavé; vous trouverez cent pauvres pour un riche ou un noble. Et dans cette catastrophe encore, avec un bonheur qui finira par lasser Dieu lui-même, les nobles et les riches ont payé le tribut qu'ils payent d'ordinaire: un sur mille.

Le jeune homme éleva son fallot à la hauteur de son front sanglant.

—Alors, je suis donc le seul, dit-il sans s'irriter, moi, gentilhomme perdu comme tant d'autres en cette foule, moi, qu'un coup de pied de cheval a blessé au front, et qui me suis brisé le bras gauche en tombant dans un fossé. On court après les riches et les nobles, dites vous; vous voyez bien cependant que je ne suis pas encore pansé.

—Vous avez votre hôtel, vous... votre médecin; retournez chez vous, puisque vous marchez.

—Je ne vous demande pas vos soins, monsieur; je cherche ma sœur, une belle jeune fille de seize ans, hélas! tuée sans doute, quoiqu'elle ne soit pas du peuple. Elle avait une robe blanche, et un collier avec une croix au cou; bien qu'elle ait son hôtel et son médecin, répondez-moi par pitié, avez-vous vu, monsieur, celle que je cherche?

—Monsieur, dit le jeune chirurgien avec une véhémence fiévreuse, qui prouvait que les idées exprimées par lui bouillaient depuis longtemps dans sa poitrine; Monsieur, l'humanité me guide; c'est pour elle que je me dévoue, et, quand je laisse sur son lit de mort l'aristocratie pour relever le peuple en souffrance, j'obéis à la loi véritable de cette humanité dont j'ai fait ma déesse. Tous les malheurs arrivés aujourd'hui viennent de vous; ils viennent de vos abus, de vos envahissemens; supportez-en donc les conséquences. Non, monsieur, je n'ai pas vu votre sœur.

Et, sur cette foudroyante apostrophe, l'opérateur se remit à la besogne. On venait de lui apporter une pauvre femme, dont un carrosse avait broyé les deux jambes.

—Voyez, ajouta-t-il, en poursuivant de ce cri Philippe qui s'enfuyait, voyez, sont-ce les pauvres qui lancent dans les fêtes publiques leurs carosses de façon à broyer les jambes des riches?

Philippe, qui appartenait à cette jeune noblesse qui nous a donné les Lafayette et les Lameth, avait plus d'une fois professé les mêmes maximes qui l'épouvantaient dans la bouche de ce jeune homme; leur application retomba sur lui comme un châtiment.

Le cœur brisé, il s'éloigna des environs de l'ambulance pour suivre sa triste exploration; au bout d'un instant, emporté par la douleur, on l'entendit crier, d'une voix pleine de larmes:

—Andrée! Andrée!

Près de lui passait en ce moment, marchant d'un pas précipité, un homme déjà vieux, vêtu d'un habit de gris, de bas drapés, et de la main droite s'appuyant sur une canne, tandis que de la gauche il tenait une de ces lanternes faites d'une chandelle enfermée dans un papier huilé.

Entendant gémir ainsi Philippe, cet homme comprit ce qu'il souffrait, et murmura:

—Pauvre jeune homme!

Mais, comme il paraissait être venu pour une cause pareille à la sienne, il passa outre.

Puis tout à coup, comme s'il se fût reproché d'être passé devant une si grande douleur sans avoir essayé d'y apporter quelque consolation:

—Monsieur, lui dit-il, pardonnez-moi de mêler ma douleur à la vôtre; mais ceux qui sont frappés du même coup doivent s'appuyer l'un à l'autre pour ne pas tomber. D'ailleurs.... vous pouvez m'être utile. Vous cherchez depuis longtemps, car votre bougie est prête à s'éteindre, vous devez donc connaître les endroits les plus funestes de la place.

—Oh! oui monsieur, je les connais.

—Eh bien! moi aussi je cherche quelqu'un.

—Alors, voyez d'abord au grand fossé; là, vous trouverez plus de cinquante cadavres.

—Cinquante, juste ciel! tant de victimes tuées au milieu d'une fête!

—Tant de victimes! Monsieur, j'ai déjà éclairé mille visages, et je n'ai pas encore retrouvé ma sœur.

—Votre sœur?

—C'est là bas, dans cette direction qu'elle était. Je l'ai perdue près d'un banc. J'ai retrouvé la place où je l'avais perdue, mais d'elle nulle trace. Je vais recommencer à la chercher à partir du bastion.

—De quel côté allait la foule, monsieur?

—Vers les bâtiments neufs, vers la rue de la Madeleine.

—Alors, ce doit être de ce côté?

—Sans doute, aussi ai-je cherché de ce côté d'abord, mais il y avait de terribles remous. Puis le flot allait par là, c'est vrai, mais une pauvre femme qui a la tête perdue, ne sait où elle va et cherche à fuir dans toutes les directions.

—Monsieur, c'est peu probable qu'elle ait lutté contre le courant, je vais chercher du côté des rues, venez avec moi, et, tous deux réunis, peut-être nous trouverons....

—Et que cherchez-vous? votre fils? demanda timidement Philippe.

—Non, monsieur, mais un enfant que j'avais presque adopté.

—Vous l'avez laissé venir seul?

—Oh! c'était un jeune homme déjà: dix-huit à dix-neuf ans. Maître de ses actions, il a voulu venir, je n'ai pas pu l'empêcher. D'ailleurs, on était si loin de deviner cette horrible catastrophe!.... Mais votre bougie s'éteint....

—Oui, monsieur.

—Venez avec moi, je vous éclairerai.

—Merci, vous êtes bien bon, mais je vous gênerais.

—Oh! ne craignez rien, puisqu'il faut que je cherche pour moi-même. Le pauvre enfant rentrait d'ordinaire exactement, continua le vieillard en s'avançant par les rues; mais ce soir, j'avais comme un pressentiment. Je l'attendais; il était onze heures déjà; ma femme apprit d'une voisine les malheurs de cette fête. J'ai attendu deux heures, espérant toujours qu'il rentrerait; alors, ne le voyant pas rentrer, j'ai pensé qu'il serait lâche à moi de dormir sans nouvelles.

—Ainsi, nous allons vers les maisons? demanda le jeune homme.

—Oui, vous l'avez dit, la foule a dû se porter de ce côté et s'y est portée certainement. Ce sera là sans doute qu'aura couru le malheureux enfant! Un provincial tout ignorant, non seulement des usages, mais des rues de la grande ville. Peut-être était-ce la première fois qu'il venait sur la place Louis XV.

—Hélas! ma sœur aussi est de province, monsieur.

—Affreux spectacle! dit le vieillard en se détournant d'un groupe de cadavres enlacés.

—C'est pourtant là qu'il faut chercher, dit le jeune homme, approchant résolument sa lanterne de ce monceau de morts.

—Oh! je frissonne à regarder; car, homme simple que je suis, la destruction me cause une horreur que je ne puis vaincre.

—J'avais cette même horreur, mais ce soir j'ai fait mon apprentissage. Tenez, voici un jeune homme de seize à dix-huit ans; il a été étouffé, car je ne lui vois pas de blessures. Est-ce celui que vous cherchez?

Le vieillard fit un effort et approcha sa lanterne.

—Non, monsieur, dit-il, vraiment, non; le mien est plus jeune; des cheveux noirs, un visage pâle.

—Hélas! ils sont tous pâles ce soir, repliqua Philippe.

—Oh! voyez, dit le vieillard; nous voilà au pied du Garde-Meuble. Voyez ces vestiges de la lutte. Ce sang sur les murailles, ces lambeaux sur les barres de fer, ces morceaux d'habits flottans aux lances des grilles, et puis, en vérité, on ne sait plus où marcher!

—C'était par ici, c'était par ici bien certainement, murmura Philippe.

—Que de souffrances!

—Ah! mon Dieu!

—Quoi?

—Un lambeau blanc sous ces cadavres. Ma sœur avait une robe blanche. Prêtez-moi votre fallot, monsieur, je vous en supplie.

En effet, Philippe avait aperçu et saisi un lambeau d'étoffe blanche. Il le quitta, n'ayant qu'une main pour prendre le fallot.

—C'est un morceau de robe de femme que tient la main d'un jeune homme, s'écria-t-il, d'une robe blanche pareille à celle d'Andrée.

—Oh! Andrée! Andrée!

Et le jeune homme poussa un sanglot déchirant.

Le vieillard s'approcha à son tour.

—C'est lui! s'écria-t-il en ouvrant les bras.

Cette exclamation attira l'attention du jeune homme.

—Gilbert! s'écria à son tour Philippe....

—Vous connaissez Gilbert, monsieur?

—C'est Gilbert que vous cherchez?

Ces deux exclamations se croisèrent simultanément.

Le vieillard saisit la main de Gilbert, elle était glacée.

Philippe ouvrit le gilet du jeune homme, écarta la chemise, et posa la main sur son cœur.

—Pauvre Gilbert! dit-il.

—Mon cher enfant! soupira le vieillard.

—Il respire! il vit!... il vit! vous dis-je! s'écria Philippe.

—Oh!... Croyez-vous?

—J'en suis sûr, son cœur bat.

—C'est vrai! répondit le vieillard. Au secours! au secours! il y a là-bas un chirurgien.

—Oh! secourons-le nous-mêmes, monsieur; tout à l'heure je lui ai demandé du secours, et il m'a refusé.

—Il faudra bien qu'il soigne mon enfant! s'écria le vieillard exaspéré. Il le faudra. Aidez-moi, monsieur, aidez-moi à lui conduire Gilbert.

—Je n'ai qu'un bras, dit Philippe, il est à vous, monsieur.

—Et moi, tout vieux que je suis, je serai fort! Allons!

Le vieillard saisit Gilbert par les épaules; le jeune homme passa les deux pieds sous son bras droit, et ils cheminèrent ainsi jusqu'au groupe que continuait de présider l'opérateur.

—Du secours! du secours! cria le vieillard.

—Les gens du peuple d'abord!—Les gens du peuple, répondit le chirurgien, fidèle à sa maxime, et sûr qu'il était, chaque fois qu'il répondait ainsi, d'exciter un murmure d'admiration dans le groupe qui l'entourait.

—C'est un homme du peuple que j'apporte, dit le vieillard avec feu, mais commençant à ressentir un peu de cette admiration générale que cet absolutisme du jeune chirurgien soulevait autour de lui.

—Alors, après les femmes, dit le chirurgien; les hommes ont plus de force que les femmes pour supporter la douleur.

—Une simple saignée, monsieur, dit le vieillard, une simple saignée suffira.

—Ah! c'est encore vous, monsieur le gentilhomme, dit le chirurgien, apercevant Philippe avant d'apercevoir le vieillard.

Philippe ne répondit rien. Le vieillard crut que ces paroles s'adressaient à lui.

—Je ne suis pas gentilhomme, dit-il, je suis homme du peuple; je m'appelle Jean-Jacques Rousseau.

Le médecin poussa un cri de surprise, et faisant un signe impératif.

—Place, dit-il, place à l'homme de la nature! Place à l'émancipateur de l'humanité! place à ce citoyen de Genève!

—Merci, monsieur, dit Rousseau, merci.

—Vous serait-il arrivé quelque accident, monsieur, demanda le jeune médecin.

—Non, mais à ce pauvre enfant, voyez!

—Ah! vous aussi, s'écria le médecin, vous aussi, comme moi, vous représentez la cause de l'humanité.

Rousseau, ému de ce triomphe inattendu, ne sut que balbutier quelques mots presqu'inintelligibles.

Philippe, saisi de stupéfaction de se trouver en face du philosophe qu'il admirait, se tint à l'écart.

On aida Rousseau à déposer Gilbert, toujours évanoui sur la table.

Ce fut en ce moment que Rousseau jeta un regard sur celui dont il invoquait le secours. C'était un jeune homme de l'âge de Gilbert à peu près, mais chez lequel aucun trait ne rappelait la jeunesse. Son teint jaune était flétri comme celui d'un vieillard, sa paupière flasque recouvrait un œil de serpent, et sa bouche était tordue comme l'est dans ses accès la bouche d'un épileptique.

Les manches retroussées jusqu'au coude, les bras couverts de sang, entouré de tronçons humains, il semblait bien plutôt un bourreau à l'œuvre et enthousiaste de son métier, qu'un médecin accomplissant sa triste et sainte mission.

Cependant le nom de Rousseau avait eu cette influence sur lui, qu'il sembla un instant renoncer à sa brutalité ordinaire; il ouvrit doucement la manche de Gilbert, comprima le bras avec une bande de linge, et piqua la veine.

Le sang coula goutte à goutte d'abord, mais, après quelques secondes, ce sang pur et généreux de la jeunesse commença de jaillir.

—Allons, allons, on le sauvera, dit l'opérateur; mais il faudra de grands soins, la poitrine a été rudement froissée.

—Il me reste à vous remercier, monsieur, dit Rousseau, et à vous louer, non pas de l'exclusion que vous faites en faveur des pauvres, mais de votre dévoûment aux pauvres. Tous les hommes sont frères.

—Même les nobles, même les aristocrates, même les riches? demanda le chirurgien avec un regard qui fit briller son œil sous sa lourde paupière.

—Même les nobles, même les aristocrates, même les riches, quand ils souffrent, dit Rousseau.

—Pardonnez, monsieur, dit l'opérateur; mais je suis né à Baudry, près de Neufchâtel; je suis Suisse comme vous, et par conséquent un peu démocrate.

—Un compatriote! s'écria Rousseau; un Suisse! Votre nom, s'il vous plaît, monsieur, votre nom!

—Un nom obscur, monsieur, le nom d'un homme modeste qui voue sa vie à l'étude, en attendant qu'il puisse comme vous, la vouer au bonheur de l'humanité: Je me nomme Jean Paul Marat.

—Merci, monsieur Marat, dit Rousseau; mais, tout en éclairant ce peuple sur ses droits, ne l'excitez pas à la vengeance, car, s'il se venge jamais, vous serez peut-être effrayé vous-même des représailles.

Marat sourit d'un affreux sourire.

—Ah! si ce jour vient de mon vivant, dit-il, si j'ai le bonheur de voir ce jour....

Rousseau entendit ces paroles, et, effrayé de l'accent avec lequel elles avaient été dites, comme un voyageur est effrayé des premiers grondemens d'un tonnerre lointain, il prit Gilbert dans ses bras et essaya de l'emporter.

—Deux hommes de bonne volonté pour aider M. Rousseau; deux hommes du peuple, dit le chirurgien.

—Nous! nous! nous! crièrent dix voix.

Rousseau n'eut qu'à choisir; il désigna deux vigoureux commissionnaires qui prirent l'enfant entre leurs bras.

En se retirant, il passa près de Philippe.

—Tenez, monsieur, dit-il, moi, je n'ai plus besoin de ma lanterne; prenez-la.

—Merci, monsieur; merci, dit Philippe.

Il saisit la lanterne, et, tandis que Rousseau reprenait le chemin de la rue Plastrière, il se remit à sa recherche.

—Pauvre jeune homme! murmura Rousseau en se retournant et en le voyant disparaître dans les rues encombrées.

Et il continua son chemin en frissonnant, car on entendait toujours vibrer au-dessus de ce champ de deuil la voix stridente du chirurgien qui criait:

—Les gens du peuple! Rien que les gens du peuple! Malheur aux nobles, aux riches et aux aristocrates!

(*La suite à demain.*)

AVIS.

UNE personne d'un âge mûr, parfaitement acclimatée, ayant une connaissance pratique des affaires commerciales et écrivant avec une égale facilité le français et l'anglais, désirerait trouver de l'emploi. Elle se chargerait indifféremment des livres ou de la correspondance.

S'adresser par lettre, à la poste, à l'adresse de A. B. 12 oct—3t

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22, rue St-Louis.
7oct

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Brick Mount Vernon, Jones, pr Savannah.

ARRIVÉS.

Navire Amory, Clark, de Liverpool.
Bornholm, Morrill, de Liverpool.
Goelette Sarah Jane, McGher, de Brazos.
Steamers Creole, Griffin, de Mobile.
Buena Vista, Welch, de St Louis.
Ben Franklin No. 7, McFall, de Cincinnati.
Hecla, Dolman, de Millikens Bend.
Rainbow, Selleck, de Bayou Sara.

MEMORANDA.

Le bricks Udine, Paxton et Globe, Hillert, étaient à Malaga le 8 septembre, et devaient partir sous peu pour ce port.

Décédé hier à onze heures A. M., ALCÉE COMMAGERE, à l'âge de 13 ans.

Les parens et amis de M. Louis Commagère, son père et de la famille Jumonville, sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu, aujourd'hui à 4 heures P. M. Son corps est exposé chez M. Chevalier Jumonville, encoignure Tremé et Bayou.

Décédée—Hier à midi, Mme Veuve Françoise GONZALES, née Caloire, âgée de 51 ans. Son corps est exposé à la chapelle dans la rue des Remparts. Les funérailles auront lieu cette après midi à quatre heures.

AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

DEPOT DE CHEMISES

D'ISAAC HART.

No 15, rue du Camp, la porte après la Banque de Cité.

CHEMISES! CHEMISES!! CHEMISES!!!

NOUS avons incontestablement en vente le plus grand et le plus joli assortiment de CHEMISES EN TOILE ET EN BATISTE, que l'on puisse trouver dans n'importe quel établissement de ce genre aux Etats-Unis. Elles sont confectionnées dans notre atelier, dans William-Street, No 73, à New-York. En outre de l'immense stock de chemises que nous avons actuellement, il nous en arrive par tous les paquebots de New York. Dans le nombre, il s'en trouve qui sont, par la richesse de l'étoffe et le fini de l'ouvrage, supérieures à celles que l'on confectionne en ville ou que l'on importe de Paris. Nous vendons nos chemises positivement à DIX POUR CENT de benefice seulement sur le prix du coût pour du COMPTANT ou pour de bons papiers.

Le stock actuellement en main, comprend:

5000 CHEMISES DE TOILE de diverses coupes et de travail.
2000 CHEMISES DE BATISTE, avec devants, cols et poignets en toile, commune, fine et superfine.
3000 CHEMISES EN COULEUR, quelques-unes avec devants en toile.
5000 CHEMISES en gingas et d'habitants.

Ainsi qu'un grand assortiment de Chemises de peau et Caleçons en laine.

Le soussigné appelle respectueusement l'attention des acheteurs sur les articles ci dessus decrits, et les invite à venir inspecter ces chemises avant d'aller ailleurs. ISAAC HART.

Au Dépôt de Chemises de la Nlle-Orléans.
14oct—6 No. 15, Rue du Camp.

Formation de Société.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public en général et leurs amis en particulier, qu'ayant formé une société depuis le 1er aout dernier, sous la raison de "Dubois & Finn," ils osent espérer que le soin et l'empressement qu'ils mettront à exécuter les commandes qui leur seront faites, leur mériteront la bienveillance du public.

Le magasin qu'ils ouvriront le 20 du présent mois au No. 58, rue de Chartres, est largement pourvu de papier peint, articles d'ameublement en tous genres, ornemens de rideaux, &c., &c.

P. A. DUBOIS.
JOHN FINN.

14oct—15

En débarquement du navire Hudson, arrivé de New York, un grand assortiment de drogues, médicaments, &c. &c.: parmi lesquels se trouvent les articles suivants à vendre à la pharmacie du soussigné:

Borax de campêche, en barils,
Idem Brezil "
Idem Jaune "
Rouge de Venise "
Curcuma en poudre "
Couperose nouvelle et bien verté, en barils,
Noix de Galle d'Alep,
Acide sulfurique en carboys,
Terre du Mexique en idem,
Idem muriatique en idem,
Idem nitrique en idem,
Rocou d'Espagne, première qualité,
Vermifuge de Winer,
Idem de Swain,
Panacée de idem,
Pilules de vie de Parr, véritables,
Idem purgatives de Davenport, véritables,
Idem idem de Morrison, véritables,
Poudres de Seidlitz, grandes boites,
Arrow Root, frais,
Tapioca de Rio, très blanc et frais,
Goudron des Barbades, bien pur,
Idem ordinaire, purifié,
Scarificateurs et lancettes d'Evans,
Verres à ventouse assortis,
Brosses à dents en baleine,
Idem idem en ivoire nacre.

A. A. PEYCHAUD,
124, rue Royale.
14 oct—3

A LOUER à prendre possession immédiatement, un beau magasin, nouvellement bâti, à quatre étages, No 18, rue Gravier, entre les rues St Charles et du Camp, bien situé pour un magasin de marchandises sèches, en gros.

S'adresser au No. 50, rue Gravier. 6 oct

A LOUER, à dater du 1er novembre 1847, la maison No 60, rue du Canal.
S'adresser à WYLIE & EGANA,
34, Bienville.

VIN DE MARSEILLE—50 barriques Gioussac, dans un magasin de la Douane; 50 do Bergasse, en magasin, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
31, Vieille Levée.
14 oct

VIN DE CATALOGNE—65 pipes et 67 demi-pipes, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
31, Vieille Levée.
14 oct

COGNAC—6 quartauts vieux cognac Lecomte, dans les magasins de la Douane, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
31, Vieille Levée.
14 oct

CACAO DE TABASCO—30 sacs cacao, dans les magasins de la Douane, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
31, Vieille Levée.
14 oct

ABSINTHE sans tiges, non pressée, Hysope non pressée; Baume ou Mélisse, do; Fleurs de Sureau do; Menthe poivrée et Pouliot; Jusquiame, Belladone, etc. etc.—Un assortiment complet de Plantes aromatiques et médicinales de cette année, en vente par
H. BONNABEL, Droguiste en Gros, rue Tchoupitoulas, No. 37.
16oct

CONDUIT à la Geôle de Police de la Municipalité No. 3:

LOUIS, griffe, se disant appartenir à M. Doux, ou à Théodore Roux; il est âgé d'environ 8 à 9 ans, taille de 3 pieds 8 pouces, parlant français et anglais.

Le propriétaire est requis de le réclamer au bureau du Recorder en se conformant à la loi.
M. HERNANDEZ Jr.,
1er lieut. de la garde.
11oct

FARINE—230 barils, St Louis, à vendre par
W. H. SIMMONS,
31, Gravier.
11 oct

GRAINES POUR OISEAUX—30 barils, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

NOIR ANIMAL de Philadelphie—35 barils, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

CHARBON pulvérisé pour distillateurs, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

TABAC de la Havane—30 balles pour capes et tripes de la vieille et de la nouvelle récolte, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

VINS—60 barils de Sherry, ayant droit au draw-back, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

CIGARES DE LA HAVANE—1,500,000 cigares de toutes qualités et des meilleures manufactures, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

GUAVA—pâte et gelée en boites de 4, 2 et de 1 1/2 de livre, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

CIGARES PRINCIPES de la marque Steamboat, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

CIGARETTES de la marque la Espanola, importées et à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

RIZ DE LA CAROLINE—25 boucauts, en débarquement du brick Leopold O'Donnell, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

SUCRE de la Havane—150 caisses, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

CAFE DE LA HAVANE—à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

TABAC A CHIQUER, à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

MIEL DE LA HAVANE—à vendre par
B. VALLS,
37, Commune.
11 oct

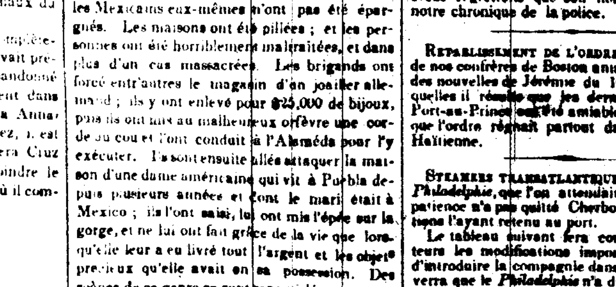

RUE BOURBON, No. 200.

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle-Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMUNY,
SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON,

PREVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 200, entre Dumaine et Saint-Philippe. 22 dec

Bureau et résidence, rue Bareume vis à vis le gouvernement.

LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes personnes que cela peut intéresser, de venir examiner les améliorations qu'il a apportées dans la fabrique des dents artificielles, particulièrement dans celle du ratelier complet. Il a obtenu pour cela le premier prix à l'exposition qui a eu lieu dans l'Etat.

Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles, peuvent les avoir posées à une établissement, dans le plus bref délai possible, et à des conditions plus libérales que dans aucun autre du Sud.

J'ai eu pour principal objet de faciliter à toutes les classes, les bienfaits des opérations dentaires. La grande augmentation de ma clientèle m'a obligé à employer plusieurs bons opérateurs, parmi lesquels on trouve un dentiste français, d'un grand talent. Les créoles le trouveront toujours disposé; ses opérations seront constamment vérifiées et approuvées par moi.

Les dentistes trouveront toujours chez moi des ratteliers de toutes dimensions, et fourniront au modèle exact, ainsi que tous les articles dont ils pourront avoir besoin. 3 déc—1 an

AVIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. EDGAR MONTEGUT, comme candidat au Poste de Représentant au Congrès pour le 1er District de la Louisiane.

POUR LA PLACE DE SHERIF.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. CHARLES CLAIBORNE est candidat pour la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à la prochaine élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JOHN L. LEWIS, le titulaire actuel, comme candidat à la place de shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en novembre prochain.

POUR JUGES DE PAIX.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. GEORGE Y. BRIGHT, titulaire actuel, comme candidat à la place de Second Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans, à la prochaine élection de novembre.

☞ Nous sommes priés d'annoncer que l'hon. O. P. JACKSON est candidat pour la place de Troisième Justice de Paix, pour le district compris entre les rues Canal et St-Louis.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. [illegible] BEVERLEY, le titulaire actuel, est candidat à la place de Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, à l'élection de novembre prochain.

☞ Veuillez annoncer M. P. L. B. DUPLESSIS comme candidat à la place de Juge de la 3me justice de paix de la paroisse de la Nlle-Orléans, à l'élection prochaine du mois de novembre.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. MANUEL CRUZAT, le titulaire actuel, est candidat à la place de Quatrième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

(Ce district se compose des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième et Septième districts municipaux, et est compris entre les rues St-Louis et Esplanade.)

☞ Veuillez annoncer que M. ALEXANDRE DESBES est candidat à la place de juge de la Quatrième Cour de Juge de Paix de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain. SES AMIS.

POUR CONSTABLES.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer ANDRES KEEKHAN, (depuis longues années employé à la Cour de Cité), comme candidat à la place de Constable de la Première Justice de Paix, à l'élection qui aura lieu le 1er lundi de novembre prochain, et qu'il sera soutenu par ses nombreux amis. Le district s'étend de la rue Julie au chemin Felicité.

☞ Veuillez annoncer JOHN J. HOPPE comme candidat à la place de Constable du premier distr et de la paroisse d'Orléans, compris entre les rues Julie et le chemin Félicité, à la prochaine élection de novembre. SES AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. JOHN P. WALDEN, le titulaire actuel, est candidat à la place de Constable de la Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en novembre prochain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. GUSTAVE METHIER, le titulaire actuel, est candidat à la place de Constable de la 4ème Justice de paix pour la paroisse d'Orléans, à l'élection qui doit avoir lieu en novembre prochain.

☞ Veuillez annoncer M. ALEXANDRE BALDWIN, comme candidat à la place de Constable de la quatrième justice de paix, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre.
SES NOMBREUX AMIS.

☞ Veuillez annoncer que FRANCIS MOUNEY, constable actuelle de la Cinquième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, est candidat à la même place à la prochaine élection du mois de novembre.

POUR CORONER.

☞ Veuillez annoncer que le Dr. J. U. LAN DEAUX est candidat à la place de Coroner, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de novembre prochain.
DE NOMBREUX AMIS.

☞ Veuillez annoncer que le capitaine BOSSAY SPEDDEN, titulaire actuel, est candidat à la place de Coroner pour la paroisse d'Orléans.

COLLECTEUR DE TAXES.

☞ Veuillez annoncer M. FREDERIC BUISSON comme candidat à la place de Collecteur des taxes d'Etat pour le 4me District représentatif, compris entre les rues du Canal et St Louis.

☞ Veuillez annoncer CHARLES V. HURTUBISE, comme candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat pour le Quatrième District représentatif, à l'élection du premier lundi de novembre prochain. Le District part de la rue du Canal à la rue St Louis.

☞ Veuillez annoncer que THOMAS HOPKINS est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour le Quatrième District Représentatif, à la prochaine élection de novembre. Le district part de la rue du Canal à la rue St Louis.
PLUSIEURS AMIS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. A. TEXIER DUPATY, comme candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat pour le Cinquième district représentatif, compris entre les rues St Louis, St Philippe, la Levée et s'étendant jusqu'au Lac.

☞ Veuillez annoncer M. J. B. DOXIS comme candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour le Cinquième District Législatif, formé des Troisième, Quatrième et Cinquième Districts Municipaux; et qu'il sera soutenu par
TOUS SES AMIS.

☞ Veuillez annoncer que M. JOHN T. DUFOUR est candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat, pour le sixième district représentatif. Ce district comprend les sixième et septième districts municipaux de la première municipalité.

☞ Veuillez annoncer que M. VICTOR ANDRY est candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat pour le Sixième District Représentatif. Ce district comprend les sixième et septième districts municipaux de la Première Municipalité. SES AMIS.

☞ Veuillez annoncer M. AURELIEN A. VERRET, comme candidat à la place de collecteur des taxes de l'Etat de la Louisiane, pour le Septième District représentatif. Les limites de ce district sont de la rue de l'Esplanade à celle des Champs Elysées et du fleuve au lac.

AUDITEUR DES COMPTES.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

☞ Veuillez annoncer M. ROBERT J. KER, est candidat à la place d'auditeur des comptes publics, pour l'Etat de la Louisiane.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer THOMAS D. HAILES, de la Nouvelle-Orléans, comme candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics, à la prochaine élection.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. CLARK WOODRUFF, le titulaire actuel, est candidat à la place d'Auditeur des comptes publics.

☞ Veuillez annoncer A. M. DUNN, de Baton Rouge, comme candidat à la place d'Auditeur des comptes publics, à la prochaine élection générale.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. LOUIS BORDELON, des Opelousas, comme candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics, à la prochaine élection.

BUREAU DES ASSESSEURS
De la Première Municipalité,
No. 30,
Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.
24 aout—3m

JURY DE POLICE de la Paroisse d'Orléans, rive droite du Mississippi:

Séance du lundi, 4 octobre 1847.

Résolu que les personnes dont les noms suivent sont dûment nommées juges de l'élection qui aura lieu dans cette partie de la paroisse d'Orléans, le premier lundi de novembre 1847.

MM. John Hughes, A. B. Lacoste et James Martin; assistes par MM. John Johnson et Ben. F. Wish, en qualité de secrétaires.

Résolu que ladite élection se tiendra au café de Christian Wolf, situé vis-à-vis le débarcadère du Bac No 1, au coin des rues Patterson et Bennis, de 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. dudit jour.

Pour copie conforme.
13 oct—3 B. BEAUREGARD.

AVIS.

LES soussignés ont à partir du 14 septembre passé, formé une société commerciale sous la raison de JOS. N. ROBERT & Co., pour les magasins No. 66, Vieille Levée et encoignure Camp et Poydras, anciennement L. Vallee & Co.

Nlle-Orléans, 12 octobre 1847.
JOSEPH N. ROBERT,
ARNAUD PEPIN.
12 oct—3f

CAFE—2000 sacs Rio, fin vert,
200 do Java, vieux,
300 do Havane, supérieur, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
Encoign. Magasins & Lafayette.
13oct

HUILE DE CACHALOT.—3000 gallons, huile épurée et blanche, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
Encoign. Magasins & Lafayette.
13oct

VINS DU RHIN—25 caisses Marcobrunner, 1834.
20 caisses Johannisberger, 1834.
15 do Laubenheimer, 1831.
12 do Hock mousseux, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
31, Vieille Levée.
13oct—3f

PRUNES à l'Eau-de-vie—25 caisses de 12 paubocaux chacune, prunes à l'eau-de-vie, pour clore un compte, à vendre à bas prix par
HEPBURN & TURPIN,
31, Vieille Levée.
13oct—3f

Graines Fraîches.

Importation directe, année 1847, pour fermes et jardins fleuristes.—Reçu par les navires Louisiana et Southerner de New-York, Martha Washington de Philadelphie, et Rubicon du Havre, un grand assortiment de graines de betteraves, choux, choufleurs, carottes, navets, radis, épinards, pois, haricots. Les ordres seront exécutés à des prix modérés.

Wm. DINN,
11, Commune.
12 oct

MME Veuve A. BOURY informe ses amis et le public qu'elle reprend son ancienne Boulangerie, rue Condé, No 30, et espère qu'ils voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. Vve. BOURY. 12oct—5

A LOUER—A prendre possession le 1er novembre, le magasin à côté du No 36, rue du Canal, entre les rues de Chartres et la Levée, maintenant occupé par A. Hall, marchand chapelier. S'adresser à GARTHWAITE, PAYAN & Co.,
No 36, Canal.
11 oct

$10 de récompense.

S'EST absenté dans la nuit de vendredi, 8 octobre, le nègre PETER; le dit nègre ayant été annoncé comme en fuite il n'y a pas longtemps et repris à Lafayette, où à lieu de croire qu'il se tient dans le même voisinage ou près du Nouveau Bassin. Le dit récompense sera payée à quiconque le ramènera aux soussignés ou le logera dans une des geôles de la ville.
MAX, BLOCK & Co.
rue Tremé, entre Bayou et Quartier
19 oct—☞

DEMANDE—On a besoin de 15 à 20 nègres robustes, pour travailler sur une habitation durant cette saison, à quelques milles au-dessous de cette ville. On donnera un bon prix pour le loyer de ces nègres. S'adresser à
WYLIE & EGANA,
34, rue Bienville.
7oct

10 Caisses souliers, [illegible] convenable pour le marché [illegible], à vendre par
J. & J. TARDOS, 15, Conti
20oc

BOTTES, souliers et brodequins.—164 caisses en débarquement du navire Nottoli, à vendre par G. W. DUNBAR,
7sept 39, Douane.

Remède contre la Fièvre jaune.

☞ L'USAGE de la Panacée Indienne de l'Ouest, préviendra les attaques de cette maladie.

Ce remède sans égal est souverain
Contre les rhumes et les fièvres,
Do l'asthme, les affections foie,
Do la diarrhée, les indigestions,
Do la constipation, les maux d'estomac,
Do les hémorroïdes et la dyspepsie.

On peut s'en convaincre en l'essayant; dans les cas où elle manquera d'opérer, on reprend les bouteilles et on rend l'argent.

En vente au No 36, rue Poydras, chez
28sep COMSTOCK.

☞ Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez F. A. BERTRAND,
Beauregard Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... Il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

AVIS—Les habitans qui ont donné des ordres aux soussignés pour des vêtements de leurs esclaves, sont informés qu'ils les ont reçus de leurs manufactures, et que ces objets sont prêts à leur être délivrés. Ayant des demandes en ce moment auxquelles ils ne peuvent répondre, les soussignés vendront pour leur compte tous les vêtements qui n'auront pas été réclamés à la fin d'octobre.
9 oct GARTHWAITE, PAYAN & Co.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 18, rue du Canal, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 232, Broad-Street, Newark, N. J.

EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les derniers arrivages, des LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas:

ARTICLES POUR LES HABITANTS —Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu-felt, paletots, surtouts, habits-sacs, noirs, gris-mélange et satinet à carreaux, gilets de dessous noir-mélange et croisée; chemises en flanelle grosse unie, rouge et blanche; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot; bas épais tricotés a la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.

ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA CÔTE—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pianl, levites ecourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.

ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus bronse, et bleu-noir; à l'epreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.

PANTALONS—En chevreau noir, cassimir à coton, cassimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à coton et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélangé, en cotonnade de fantaisie et log-cabin.

GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisés, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en cassimir noir, en velours noir et fantaisie; et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.

Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co,

Marchandises anglaises.

EN débarquement du navire Hannibal, de Liverpool,

22 caisses marchandises anglaises, comme suit:
Chemises soie noire, unies à côtes.
Caleçons do do do co.
Do Coton écru et blanc.
Chemises peau, rayées, et soie coton, imperiales.
Gants soie coton, noir et extra.
Gants laine et cachemire, gris et blanca.
Gants berlin blanc et B.
Chemises peau pink et blanches.
Do do de cachemire, pour nouveau.
Do do mérinos ordinaire, fin et extra.
Chaussettes mérinos blanc et gris.
Gants Plain, épais, doubles.
Caleçons coton écru imperial.
Chemises peau laine rouge.
Chemises mérinos pour enfants.
Bas de soie blanc pour femmes, &c, &c.

AUSSI:

7 caisses de toiles, 5 caisses toiles blanches 4/4, 1 caisse shirtings toile 8/4, 1 caisses mouchoirs 3/4 et 3/4 25 et 27 pouces, à vendre au plus bas prix possible par les soussignés.
LOISON & SILVESTRE.
11oct 26, rue de Chartres.

CHEMISES COULEUR, avec privilége du Drawback—Reçu par le Rubicon, du Havre—4 caisses—980 douzaines chemises françaises, dessins nouveaux, convenables pour le marché mexicain, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
11 oct 26 rue de Chartres

ROBES DE BUFFALO—5 balles ou 50 robes de buffalo dernièrement reçues, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
11 oct 26 rue de Chartres

SUCRE—100 caisses de sucre brun de la Havane, convenable pour les raffineurs, à vendre pour clore une consignation, par
LABORDE & XIQUES,
12 oct 31, Commune

CAFE DE LA HAVANE—En vert, en magasin et à vendre à bas prix pour clore une consignation par LABORDE & XIQUES,
12 oct 31, Commune.

SUCRE—Blanc, brun et jaune, 1re qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES,
12 oct 31, Commune

CIGARES—Un grand assortiment des meilleures marques de la Havane, et constamment en mains, à vendre par LABORDE & XIQUES,
12 oct 31, Commune.

MIEL SUPERIEUR—Blanc, de la Havane, en barriques de 80 gallons, à vendre par
12 oct LABORDE & XIQUES, 31, Commune

CONFITURES de la Havane—Gelée et marmelade de gouyave, en boites et barils, à vendre par LABORDE & XIQUES,
12 oct 31, Commune.

PIERRES-PLATES de Yorkshire, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14oct 34, Bienville.

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO,
12oct 30, Vieille Levée.

CAFE HAVANE—En magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
12oct 32, Vieille Levée

CIGARES HAVANE.—Un grand assortiment des meilleures marques, à vendre en magasin par
J. M. CABALLERO,
16sept 34, Vieille Levée.

MAQUEREAUX et MORUE—100 barils grands maquereaux No 3, 100 caisses morue blanche, fraiche, en débarquement et à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
12oct 8, Nouvelle Levée.

HUILE de Baleine et de Lin.—50 barils excellente huile de Baleine et 50 do de lin, marques Thompson & Campbell, en débarquement et à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nlle-Levée.

SAVON.—1,000 caisses de Boston, No 1, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8 Nouvelle Levée

CHANDELLES—400 caisses blanc de baleine, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8 Nouvelle Levée

SALERATUS—25 barriques de qualité supérieure, à vendre en magasin par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nouvelle Levée.

HUILE de Baleine et de Cachalot—8 barriques huile pure et blanche de baleine, en débarquement de la barque Flora; 25 barriques huile raffinée de cachalot, pour l'usage des habitations, en debarquement du Suffolk, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8 Nouvelle Levée

THE—200 caisses thé poudre à canon, par boites de 6 et 13 livres, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nlle-Levée

FROMAGE—100 caisses excellent fromage de l'Ouest, à vendre par
WHITTEMORE & CUTTER,
12 oct 8, Nouvelle Levée

CIRE blanche par, en blocs et en plaques.
Miel blanc par, de Cuba, dito l'Ouest.
Sirop de calebasse.
Résine manabe.
Beurre de cacao, en debarquement et à vendre par B. BONNABEL.
12 oct 37 rue Tchoupitoulas

AMANDES FRAICHES—25 barillets amandes douces, 20 livres chaque; 50 boites amandes amères, 25 livres chaque, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
11 oct—6 31 Vieille Levée

Bottes, Souliers et Brodequins.

320 caisses en débarquement des navires Flora, Suffolk et Powhattan, à vendre par R. G. HOBBS,
11 oct 18, rue de la Douane.

COTONS ECRUS—100 balles cotons écrus Chicopee D, 414, en débarquement du navire Suffolk, de Boston, à vendre par
McDOWELL & PECK.
11 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.—W. H. SIMMONS a transporté son magasin au
11 oct No 31, rue Gravier.

MIEL—de la Havane, blanc; 30 tierçons, à vendre par W. H. SIMMONS
11 oct 31 Gravier.

SUCRE—de la Havane, blanc et jaune, à vendre par W. H. SIMMONS,
11 oct 31, Gravier.

OLIVES ESPAGNOLES—Très belles, en barils, à vendre par W. H. SIMMONS,
11 oct 31, Gravier.

MARCHANDISES FRANÇAISES.

EN débarquement des navires Oxnard et Sharon, venant du Havre:

3 caisses robes mousseline unies, brochées et rayées fantaisie.
1 do serge laine et coton 5/4.
1 do gants de fil.
3 do indiennes rouges et couleur, teintes à l'huile.
1 do châles coton et laine.
1 do Barèges unis et satinés.
10 do cotonnades extra fortes (nouveaux genres)
1 do fleurs artificielles.
1200 pièces rubans façonnés Nos 7, 9 et 12, assortis pour modes.
300 milliers capsules à percussion.
200 douzaines bretelles assorties de genres.
100 do mouchoirs imitation Madras et de l'Inde.
1 caisse cahiers pour modes.
1 do crêpes unis et couleur, teintes à l'huile.
200 douzaines galons de fil.
25 grosses bretelles à dents.
1 caisse veaux vernis.

L. H. RICHARD,
27, rue de la Douane, au 1er.

N. B.—En magasin, d'importation récente, 10 pièces bons draps de Sedan; 25 pièces casimir de laine unis pour pantalons; coupes soie écosse; cassimirs (Bonjean) qualité supérieure; satin cuit pour gilets; cravattes, Joinville et carrées, soie noire et façonné; dentelles nouvelles et riches; soieries unies et façonnées; Cachemires et mousselines laine; Barèges imprimés, &c., &c. 7 oct—6

LES soussignés ayant été nommés par son Excellence le Gouverneur, Inspecteurs de la farine pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, ont formé une société et se recommandent à leurs amis et au public en général. Les ordres qui seront laissés chez MM. Curtis & Dodds, No. 7, et de la Nouvelle-Levée, et 14, rue Tchoupitoulas, ou bien au "Old Constitution," No 30, Front-Levée, seront reçus avec reconnaissance et exécutés ponctuellement.
W. C. LYND,
7 oct—1m D. S. OSBOURN.

NEGRES EN DEMANDE.—On desire en trouver à louer, pour travailler sur une habitation à [illegible] milles de la ville, durant la roulaison des cannes. S'adresser à LAPORTE & SQUIRES,
8oct—☞ No. 28, rue Vieille Levée

Vins, Huile, Bouchons.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:

100 barriques vin St Gilles;
200 caisses vin Bordeaux,
100 do do Muscat supérieur,
15 boites mesurées à la dame,
200 boites madère différentes qualités,
400 paniers huile olive, bouteilles 24 onces,
50 do do do 12 1/2 do,
50 barils Haut-Sauterne,
50 do do Barsac,
15 milles bouchons à damejeannes,
300 do do pointus fins;
300 do do do demi fins
300 do do do reguliers fins.

Liqueurs assorties, fruits à l'eau-de-vie, champagne, &c, &c. MARTIAL PEYRET & Co,
8oct 27, rue St-Louis

MAGASINAGE.

LES soussignés offrent au public, aux magasins d'entrepôt, tous à l'épreuve du feu, situés dans la Seconde Municipalité à très peu de distance des Wharfs de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union.—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.
Magasin de l'Ouest.—Coin Julia et Foucher
Magasin du Pélican.—Rue du Commerce, coin Girod et Notre Dame.
Magasin du Croissant.—Nouvelle-Levée, entre les rues Gaiennie et Suzette
Magasin du Phénix.—Rue Tchoupitoulas, entre St. Joseph et Julia.
Magasin-succursale.—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasins sont prêts à recevoir les marchandises de l'Ouest, à bas prix, dans des salles séparées d'excellents ouvriers sont constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.
EMERSON, TOURNÉ & Co.
11oct 12, Tchoupitoulas

Marchandises françaises.

REÇU par les navires Brunswick et Rubicon du Havre, et à vendre à des conditions libérales par les soussignés:

4 caisses damas coton; 2 do chemises unies.
2 do gourgouran pour meubles.
2 do indienne rouge, unie pour do.
2 do mouchoirs madras, 1 do foulards coton
1 do foulards soie, article supérieur.
3 do ombrelles soie; 3 do croisés coton 4/4
1 do do laine et coton.
8 balles cotonnade à pantalons,
1 caisse mollapolata, coton blanc.
3 do Barèges écossais et imprimés.
1 do cachemire d'Ecosse imprimé.
1 do mousseline de laine unie, couleurs assorties
1 do do do noire
1 do mérinos gris, diverses nuances.
1 do gants de laine verte, fourrés.
1 do calegons, coton écru.
1 do bas coton écru, do gris pour femme et enf
1 do mouchoirs batiste fil,
1 do fichus mousseline laine,
1 do satin laine noir; 2 caisses [illegible]
2 do mousseline de laine écossaise
4 caisses ombrelles soie; 2 do parapluies [illegible]
Dentelle imitation valenciennes et [illegible]
Do fil, un bel assortiment.
Bourses soie; do coton; cravattes soie, nouveaute
Mantilles satin, gris, en moirée et taffetas.
Assortiment complet de gants et mitaines
Noeuds et blanche, en filet uni et Haytien
Pointes cachemire d'Ecosse; Epices unie
4 caisses cols brodés pour dames et enfants
1 do effilés et agréments, toutes couleurs et larg
1 do galon fil et coton, franges [illegible]
1 do coutières fil et lacets; [illegible]
Boutons pour garnitures de robes.
Echarpes écossaises en cachemire
4 caisses bobinoire coton, 1 do jupons crinoline
1 boucaud anneaux à rideaux.
1 caisse Barèges vert et noir unis.
1 do poignets chignon et à rattapper, fracteia
1 do corsets assortis; 1 do [illegible]

Au magasin, un grand assortiment de marchandises anglaises, américaines et françaises dont la liste serait trop long.
DUFOUR, DURAND & Co.
11oct 25, Chartres.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
PIERRE POUTZ,
22sept 23, Douane

VEAUX vernis de Nyo—Une caisse veaux vernis de Nyo, reçue par le navire Brunswick du Havre, et à vendre par
DUFOUR, DURAND & Co.
11oct 25, Chartres

27 Caisses liqueurs surper. en pots en porcelaine
120 do do sup. surfines, fines et communes,
20 caisses liqueurs surfines, en demi-bouteilles,
25 do vin verte.—35 paniers Guignolet d'Angers.
20 paniers anisette.—45 caisses Bitters, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
11 et 15, R. Toul.

50 Caisses poires et prunes à l'eau-de-vie.
20 do cerises do do, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
11 et 15 R. Toul.

240 Boites Sardines Guilbert,
1400 demi-boites Sardines, Guilbert & Camus.—2000 quarts do Camus, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
8oct 11 et 15, R. Toul.

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers, Marque le Lorme, en debarquement du navire Sharon, à vendre par RAYMOND CAMUZAC,
10oct 34, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—200 caisses sucre jaune et brun, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAMUZAC,
8oct 34, Vieille Levée

CHAPEAUX Bonnet, couverts de fourrure [illegible] de veau marin, &c. récemment reçus par les navires Hudson et Suffolk, articles très frais, à vendre par FROST & Co,
10, Magazine

A VENDRE, en débarquement du navire Robert 25 caisses absinthe Vernin & Le Coultre par N. DUDOUYT.
8oct 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

EN magasin—100 caisses absinthe Berthould & 25 do do Edouard Pernod. A vendre par N. DUDOUYT.
8oct 13, rue Toulouse

12 1/2 pipes Cognac fine Champagne 1825, marque le Coq pere & fils, à vendre par N. DUDOUYT.
8oct 13, rue Toulouse

200 Barriques vin Bergasse, à vendre par N. DUDOUYT.
9oct 13, rue Toulouse

25 Barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par N. DUDOUYT.
9 oct 13, rue Toulouse

200 Caisses vin rouge bonne qualité St Julien
do do blanc Haut-Sauterne, à vendre par N. DUDOUYT.
9oct 13, rue Toulouse

15 Barils vinaigre français, à vendre par N. DUDOUYT.
9oct 13, rue Toulouse

25 Barriques vin vieux Bordeaux St Julien,
20 do do do St Estephe, à vendre par N. DUDOUYT.
9oct 13, rue Toulouse

150 Paniers d'anisette surfine et superfine, à vendre par N. DUDOUYT.
9oct 13, rue Toulouse

EN débarquement du navire OXNARD, du Havre et à vendre par le soussigné
337 paniers vin de Champagne qualité sup.
AUGUSTE MOLIER.
7 oct rue St-Louis No 10

Vitres, Peintures, Huile, &c.

700 caisses verres à vitres.
20 caisses vitres françaises pour miroirs
100 doux. couleurs à l'eau.
20 barils huile de lin.
10 do vernis, en débarquement et à vendre par
7oct E. CLANNON, 46, Canal

COGNAC ayant droit au drawback—10 demi-pipes, 22 quarts de pipes, J. J. Dupuy, dans le magasin de la Douane, à vendre par B. TALAMON,
7oct 162, rue Royale

VIN de Bordeaux. — 35 barriques vin rouge St Estephe, Medoc.
24 barriques vin rouge Macau Medoc
32 do do Graves Blanquefort
20 do do 1843 & 1844.
8 do do 1841.
10 barils vin blanc Haut Sauterne, 1844.
8 do do do 1842.
60 caisses do à vendre par
B. TALAMON.
7oct 162, rue Royale

VIN de Marseille, marque Bergasse.
Vin de St George, vieux, à vendre par
7oct B. TALAMON, 162, Royale.

COGNAC en huitièmes de pipe, en quart de pipes et en 1/2 pipes, de diverses marques; cognac Castillon, 1825; huile d'olive; savon français, bouchons ordinaires et bouchons pointus; sardines à l'huile, à vendre par B. TALAMON.
7oct 162, Royale.

HUILE D'OLIVE.—1050 jarres huile reçues par le brick Mercedita, de Barcelone, à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
7oct 34, Vieille Levée.

VINS DE MALAGA. — En débarquement du brick Mercedita.
125 barillets malaga de vin sec.
25 do de vin doux.
10 do de muscat à vendre par
J. F. BERCIER & Co.
7oct 34, Vieille Levée.

BOUCHONS.—10 balles de 15 milliers chaque bouchons à bouteilles, reçus par la Mercedita, à vendre par J. F. BERCIER,
7oct 34, Vieille Levée

Sardines à l'huile ayant droit au Drawback.

EN débarquement du navire Oxnard, du Havre 3 caisses sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilbaut en boite et demi boite, à vendre par A. G. MOLIER.
7oct rue St Louis No 10

A PARTIR de ce jour la société de commerce de Bertrand & Bore est dissoute d'un commun accord. P. A. Bertrand reste seul chargé de la liquidation.

Nlle-Orléans, le 17 septembre 1847.
P. A. BERTRAND
7oct—☞ F. BORE.

MAGASIN DE TAPIS.

En gros et en détail, No. 52, rue de Chartres.

LES soussignés reçoivent maintenant un assortiment très étendu et du meilleur choix, de toute espèce de tapis, savoir:

Tapis d'Axminster et de velour, qualité supérieure.
Tapis de Bruxelles de diverses qualités, dessins nouveaux.
Tapis Ingrains, à triple tissu, double, superfine, fine, etc. etc.
Tapis laine et coton, à bon marché, tapis de Venise, de diverses largeurs et qualités, Baise et toile écrue pour dessus de table, rugs et paillassons en grande variété, couvertures de tables et de piano, étoffes de crin pour meubles, transparents pour fenêtres, etc. etc. etc.
Toile cirée pour planchers, de diverses largeurs et qualités, dessins nouveaux.
300 pièces de nattes de diverses largeurs et qualités, le tout est offert au plus bas prix du marché par
2 oct—6m A. BROUSSEAU & Co.

Dissolution de Société.

LA société existant en cette ville sous la raison de Reynaud, Cucullu & Co., est dissoute aujourd'hui par expiration du contrat. La raison sociale de sera employée que pour la liquidation.

Nouvelle Orléans, 1er octobre 1847.
P. REYNAUD.
J. M. CUCULLU.
B. F. VOORHIES.

☞ P. Reynaud continue les affaires de la maison Reynaud, Cucullu & Co., pour son propre compte au No. 34, rue Tchoupitoulas, sous la raison de P. REYNAUD.
8oct☞